



Coalition sénégalaise des défenseurs des droits humains (COSEDDH)

APPEL POUR LA LIBERATION DU JOURNALISTE PAPE ALE NIANG

Cela fait deux mois que le journaliste Pape Alé Niang est privé de liberté. Il est accusé de « divulgation d'informations non rendues publiques par l'autorité compétente de nature à nuire à la défense nationale », « recel de documents administratifs et militaires » et « diffusion de fausses nouvelles de nature à jeter le discrédit sur les institutions publiques ». Depuis, le dimanche 6 novembre 2022 qu'il a été interpellé en pleine rue, sa vie se résume à des aller et retour entre les établissements pénitentiaires et les structures de soins de la région de Dakar.

La liberté provisoire qui lui a été accordée, il y a un mois, n'a duré que six jours. Sur requête du procureur de Dakar, sa mise sous contrôle judiciaire a été révoquée par le juge sur des bases très contestables. En protestation de ce qu'il considère comme une instrumentalisation de la justice pour l'empêcher d'exercer son métier de journaliste engagé au service de l'information des citoyens, Pape Alé Niang est en grève de la faim. Sa vie est menacée !

Depuis plus de vingt ans Pape Alé Niang exerce le métier de journaliste. Ancien présentateur vedette à la télévision et à la radio, on lui doit de très nombreux reportages au Sénégal et dans les pays de la sous-région. Au cours de sa riche carrière, il a interviewé de hautes personnalités et des anonymes sans parti-pris et avec professionnalisme. Depuis quelques années, il dirige un site internet d'information, très apprécié des Sénégalais, spécialisé dans l'investigation journalistique. Son travail chevronné, bien documenté a permis d'informer les citoyens sur des faits que certains auraient aimé cacher.

L'arrestation de Pape Alé Niang survient dans un contexte sociopolitique marqué par de vives préoccupations sur le devenir de la démocratie sénégalaise. Des militants politiques, associatifs, des youtubeurs sont emprisonnés pour leurs opinions. Les manifestations de l'opposition sont interdites et réprimées parfois de manière tragique. La situation que subit Pape Alé Niang est en contradiction avec la prise de position de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples qui stipule « l'importance cruciale de la liberté d'expression et d'information en tant que droit humain individuel, en tant que pierre angulaire de la démocratie et aussi en tant que moyen pour garantir le respect de tous les droits humains et libertés fondamentales de l'homme. » Il est enfin à noter que le Sénégal ne cesse de reculer dans le classement de la liberté de presse de Reporters sans frontière (RSF).

Nous demandons la libération immédiate de Pape Alé Niang et rappelons au Président Macky Sall son engagement à ce qu'aucun journaliste ne soit emprisonné pour des délits de presse.

SIGNATAIRES

1. Mamadou Lamine Thiam, Député-maire de Kébémér, Président du Groupe parlementaire Liberté, démocratie et changement, Sénégal
2. Michel Gbagbo, Député à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire
3. Cheikh Abdou Mbacké, Député, Vice-président Groupe parlementaire Libertés, démocratie et changement, Sénégal
4. Walter Baier, Président du Parti de la gauche européenne (PGE)
5. Pierre Laurent, Sénateur de Paris, France
6. Marc Botenga, Député européen, Parti du travail de Belgique (PTB)
7. Mamadou Lamine Diallo, député, Vice-président Assemblée nationale, Sénégal
8. Dr Babacar Diop, Maire de Thiès, Sénégal
9. Guy Marius Sagna, député à l'Assemblée nationale du Sénégal
10. Aminata Touré, Ancien Premier ministre, députée à l'Assemblée nationale, Sénégal
11. Fabien Gay, Directeur de l'Humanité, Sénateur, France
12. Maite Mola, Responsable de Relations internationales du Parti de la gauche européenne
13. Mame Diarra Fam, Députée à l'Assemblée nationale, Sénégal
14. Maître Mamadou Ismaila Konaté, Avocat à la Cour, Barreau du Mali et de Paris, Ancien garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Mali
15. Maître Mamadou Traoré, Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier, Burkina Faso
16. Demba Ali Jawo, Ancien ministre de l'Information et des Infrastructures de communication, Gambia
17. Issa Ndiaye, Ancien ministre de l'Education nationale, Mali
18. Patrick Le Hyarick, Journaliste, député européen 2009-2019, Directeur de L'Humanité 2000-2021
19. José Luis Centella, Président du Parti communiste espagnol (PCE), Vice-Président du Parti de la gauche européenne (PGE)
20. Moustoifa Saïd Idarous, Président du Front démocratique des Comores
21. Marga Ferré, Co-présidente de Transform Europe

22. Bert De Belder, Responsable aux Relations internationales du Parti du travail de Belgique
23. Francis Wurtz, Député européen honoraire, ancien président du groupe de la gauche unitaire européenne
24. Inigo Marinez Zaton, Députée du Parlement basque, Gauche Unie
25. Augusta Epanya, UPC-MANIDEM, Cameroun
26. Vincent Boulet, Vice-président du Parti de la gauche européenne (PGE), France
27. Théophile Kouamouo, Journaliste, Rédacteur en chef du Média, France,
28. René Lake, Journaliste, administrateur de Senepus.com
29. Maître Ibrahim Faty, avocat au Barreau de Paris, France,
30. Alioune Ndao, Ancien Procureur de la CREI, Parti pour la justice et le développement, Sénégal
31. Reed Brody, Avocat au Barreau de New York
32. Dr Mohamed Ly, Médecin, membre du Comité centrale du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT-Sénégal)
33. Jon Rodriguez Forest, Responsable aux relations internationales de la Gauche unie d'Espagne
34. Lamine Camara, Conseiller régional, Ile-de-France
35. Guy Labertit, Ancien délégué Afrique Parti socialiste, France
36. Ismael Gonzalez, Responsable à l'Organisation de la Gauche unie d'Espagne et membre du secrétariat du PGE
37. Dr Felix Atchadé, Médecin, Parti de l'indépendance et du travail (PIT-Sénégal)
38. Alioune Sall, Professeur de droit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
39. Alioune Tine, Président du Think Thank AfrikaJom Center, Expert indépendant des Nations Unies sur les droits de l'homme au Mali
40. Maître Assane Dioma Ndiaye, Avocat, Président d'honneur de la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme, Sénégal
41. Maître Abdoulaye Tine, Avocat au Barreau de Paris, Président

de l'Union Sociale et
Libérale, Sénégal

42. Maître Patrick Kabou, Avocat au Barreau de Paris

43. Mélanie N.D. Sonhaye-Kombate, Directrice des Programmes et
Plaidoyer, Réseau Ouest-
Africain des Défenseurs des droits humains

44. Pape Djibril Fall, Député, Assemblée nationale, Sénégal

45. Abass Fall, Député, Président de la Commission de l'énergie et
des ressources minérales,
Assemblée nationale, Sénégal

46. Ahmed Aïdara, Député, Assemblée nationale, Sénégal

47. Fatou Ba, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

48. Sokhna Ba n°2, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

49. Ndialou Bathily, Député, Assemblée nationale, Sénégal

50. Cheikh Aliou Beye, Député, Assemblée nationale, Sénégal

51. Ramatoulaye Bodian, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

52. Oumar Cissé, Député, Assemblée nationale, Sénégal

53. Fatoumata Dabo, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

54. Mohamed Ayib Salim Daffé, Député, Assemblée nationale,
Sénégal

55. Samba Dang, Député, Assemblée nationale, Sénégal

56. Amadou Diallo, Député, Assemblée nationale, Sénégal

57. Ismaila Diallo, Député, Assemblée nationale, Sénégal

58. Barthélémy Toye Dias, Maire de Dakar, Député à l'Assemblée
nationale, Sénégal

59. Chérif Ahmed Dicko, Député, Assemblée nationale, Sénégal

60. Bacary Diédhiou, Député, Assemblée nationale, Sénégal

61. Awa Diène, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

62. Ndèye Yacine Ngouda Diène, Députée, Assemblée nationale,
Sénégal

63. Aminata Dieng, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

64. Sanou Dione, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

65. Birame Souleye Diop, Député, Président du Groupe
parlementaire Yewwi Askan Wi,
Assemblée nationale, Sénégal

66. Assane Diop, Député, Assemblée nationale, Sénégal

67. Ndèye Satala Diop, Députée, Assemblée nationale, Sénégal

68. Thierno Diop, Député, Assemblée nationale, Sénégal

69. Moussa Fall, Député, Assemblée nationale, Sénégal

70. Lamine Faye, Député, Assemblée nationale, Sénégal

71. Modou Bara Gaye, Député, Assemblée nationale, Sénégal
72. Bassirou Goudiaby, Député, Assemblée nationale, Sénégal
73. Gnima Goudiaby, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
74. Fatou Gueye, Député, Assemblée nationale, Sénégal
75. Malick Kebe, Député, Assemblée nationale, Sénégal
76. Mohamadou Mansour Kebe, Député, Assemblée nationale, Sénégal
77. Babacar Mbaye, Député, Assemblée nationale, Sénégal
78. Cheikh Thioro Mbacké, Député, Assemblée nationale, Sénégal
79. Babacar Mbengue, Député, Assemblée nationale, Sénégal
80. Fatma Mbodj, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
81. Serigne Abdou Mbacké Ndao, Député, Assemblée nationale, Sénégal
82. Arame Ndiaye, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
83. Mame Saye Ndiaye, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
84. Rokhy Ndiaye, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
85. Gora Ndoye, Député, Assemblée nationale, Sénégal
86. Mamadou Niang, Député, Assemblée nationale, Sénégal
87. Fatou Sagna, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
88. Alioune Sall, Député, Assemblée nationale, Sénégal
89. Syra Ndoye Sall, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
90. Massata Samb, Député, Assemblée nationale, Sénégal
91. Alphonse Mané Sambou, Député, Assemblée nationale, Sénégal
92. Oulimata Sidibé, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
93. Maïmouna Sow, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
94. Oumar Sy, Député, Assemblée nationale, Sénégal
95. Aïcha Touré, Député, Assemblée nationale, Sénégal
96. Daba Wagnane, Députée, Assemblée nationale, Sénégal
97. Maître Abdoulaye Tall, Avocat au Barreau de Dakar, Sénégal
98. Me Amadou Diallo, Avocat au Barreau de Dakar, Président Amnesty International Sénégal
99. Alassane Seck, Président de la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme, Sénégal
100. Sadikh NIASSE, Secrétaire général de la Rencontre Africaine pour la Défense des droits de l'Homme (Raddho), Sénégal

